

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

du **Lundi 04 septembre 2023 à 9h** au **Mercredi 04 octobre 2023 à 18h30**

sur le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** de l'ex Communauté de Communes Pays des Lacs Communauté,

le **projet de Périmètre Délimité des Abords (PDA)** de la Tour de l'ancien Château, des stations préhistoriques n°III et IV et des sites palafittiques de la commune de Clairvaux-les-Lacs et

sur **l'abrogation des cartes communales** de Bonlieu et de Châtillon

Concernant l'accès aux dossiers soumis à enquête publique

Le siège de l'enquête sera situé au siège de la Communauté de Communes – 4 chemin du Quart – 39 270 – ORGELET

Les dossiers soumis à enquête (PLUi, PDA) seront disponibles en version papier complète au siège de la Communauté de Communes et en version dématérialisée depuis le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/4799>

Des dossiers en version papier allégée seront également disponibles dans les mairies de Barésia-sur-l'Ain, Blye, Boissia, Bonlieu, Charcier, Charézier, Châtillon, Chevrotaine, Clairvaux-les-Lacs, Cognac, Denezières, Doucier, Fontenu, Hautecour, La Frasnée, Largillay-Marsonnay, Menétrux-en-Joux, Mesnois, Patornay, Pont-de-Poitte, Saint-Maurice-Crillat, Saugeot, Songeson, Soucia, Thoiria, Uxelles et Vertamboz.

Un dossier papier du PDA de la Tour de l'ancien Château, des stations préhistoriques n°III et IV et des sites palafittiques de la commune de Clairvaux-les-Lacs et sera également mis à disposition du public en mairie de Clairvaux-les-Lacs, Cognac, Hautecour et Soucia.

Un poste informatique permettant de consulter les dossiers d'enquête publique est mis à disposition du public au siège de la Communauté de Communes Terre d'Émeraude Communauté.

Concernant les permanences du Commissaire enquêteur

Les membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public pour recevoir ses observations au siège de la Communauté de Communes et en Mairies selon le tableau ci-après :

Lieux	Jours	Horaires	Lieux	Jours	Horaires
Terre d'Émeraude (Siège)	Lundi 4 septembre 2023	De 10h à 12h	Mesnois	Mercredi 20 septembre 2023	De 9h à 11h
Pont-de-Poitte	Lundi 4 septembre 2023	De 14h à 17h	Fontenu	Mercredi 20 septembre 2023	De 14h à 16h
Clairvaux-Les-Lacs	Lundi 4 septembre 2023	De 14h30 à 17h30	Terre d'Émeraude (Siège)	Vendredi 22 septembre 2023	De 10 à 12h
Charcier	Mardi 5 septembre 2023	De 14h à 16h	Boissia	Vendredi 22 septembre 2023	De 16h à 18h
Châtillon	Mardi 5 septembre 2023	De 16h30 à 18h30	Châtillon	Vendredi 22 septembre 2023	De 16h à 18h
Soucia	Mercredi 6 septembre 2023	De 16h à 18h	Thoiria	Lundi 25 septembre 2023	De 9h à 11h
Denezières	Jeudi 7 septembre 2023	De 10h à 12h	La Frasnée	Mardi 26 septembre 2023	De 9 h à 11h
Thoiria	Jeudi 7 septembre 2023	De 16h à 18h	Charézier	Mardi 26 septembre 2023	De 10h à 12h
Saint-Maurice-Crillat	Vendredi 8 septembre 2023	De 9h à 11h	Blye	Mardi 26 septembre 2023	De 13h à 15h
Boissia	Vendredi 8 septembre 2023	De 14h à 16h	Songeson	Mardi 26 septembre 2023	De 14h à 16h
Cognac	Vendredi 8 septembre 2023	De 15h à 17h	Barésia-sur-l'Ain	Mardi 26 septembre 2023	De 15h30 à 17h30
Chevrotaine	Lundi 11 septembre 2023	De 13h à 15h	Hautecour	Mercredi 27 septembre 2023	De 14h 30 à 16h30
Saint-Maurice-Crillat	Lundi 11 septembre 2023	De 14h30 à 16h30	Soucia	Mercredi 27 septembre 2023	De 16h à 18h
Bonlieu	Lundi 11 septembre 2023	De 17h à 19h	Clairvaux-les-Lacs	Jeudi 28 septembre 2023	De 9h à 12h
Doucier	Mardi 12 septembre 2023	De 10h à 12h	Doucier	Jeudi 28 septembre 2023	De 13h30 à 15h30
Hautecour	Mercredi 13 septembre 2023	De 14h30 à 16h30	Largillay-Marsonnay	Jeudi 28 septembre 2023	De 13h30 à 15h30
Uxelles	Mercredi 13 septembre 2023	De 15h à 17h	Bonlieu	Jeudi 28 septembre 2023	De 16h30 à 18h30
Clairvaux-les-Lacs	Vendredi 15 septembre 2023	De 9h à 12 h	Patornay	Vendredi 29 septembre 2023	De 10 à 12h
Saugeot	Vendredi 15 septembre 2023	De 14h à 16h	Pont-de-Poitte	Vendredi 29 septembre 2023	De 14h à 17h
Doucier	Lundi 18 septembre 2023	De 10h à 12h	Cognac	Vendredi 29 septembre 2023	De 14h30 à 16h30
Saint-Maurice-Crillat	Lundi 18 septembre 2023	De 13h15 à 15h15	Charcier	Vendredi 29 septembre 2023	De 17h à 19h
Patornay	Lundi 18 septembre 2023	De 14h à 16h	Menétrux-en-Joux	Mardi 3 octobre 2023	De 10h à 12h
Largillay-Marsonnay	Lundi 18 septembre 2023	De 17h à 19h	Blye	Mardi 3 octobre 2023	De 13h à 15h
Cognac	Mardi 19 septembre 2023	De 9h à 11h	Clairvaux-les-Lacs	Mardi 3 octobre 2023	De 14h30 à 17h30
Charézier	Mardi 19 septembre 2023	De 9h à 11h	Barésia-sur-l'Ain	Mardi 3 octobre 2023	De 15h30 à 17h30
Vertamboz	Mardi 19 septembre 2023	De 14h à 16h	Mesnois	Mercredi 4 octobre 2023	De 10h à 12h
Bonlieu	Mercredi 20 septembre 2023	De 9h à 11h	Pont-de-Poitte	Mercredi 4 octobre 2023	De 14h à 17h
Mesnois	Mercredi 20 septembre 2023	De 9h à 11h	Terre d'Émeraude (Siège)	Mercredi 4 octobre 2023	De 15h30 à 17h30

Concernant les observations et propositions du public

Le public peut transmettre ses observations et propositions :

- Soit par enregistrement manuscrit sur les registres mis en place au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies de Barésia-sur-l'Ain, Blye, Boissia, Bonlieu, Charcier, Charézier, Châtillon, Chevrotaine, Clairvaux-les-Lacs, Cognac, Denezières, Doucier, Fontenu, Hautecour, La Frasnée, Largillay-Marsonnay, Menétrux-en-Joux, Mesnois, Patornay, Pont-de-Poitte, Saint-Maurice-Crillat, Saugeot, Songeson, Soucia, Thoiria, Uxelles et Vertamboz,
- Soit par courrier postal adressé au siège de la Communauté de Communes à l'attention du président de la commission d'enquête,
- Soit à l'adresse électronique suivante : enquete-publique-4799@registre-dematerialise.fr
- Soit sur le registre dématérialisé accessible via le lien : <https://www.registre-dematerialise.fr/4799>

Concernant l'accès à des informations complémentaires

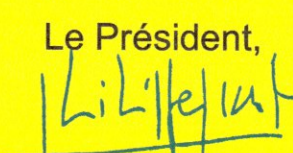
La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être demandées est :

- Pour le projet de PLUi : Monsieur le Président de la Communauté de Communes Terre d'Émeraude Communauté au 03 84 25 41 13 / contact@terredemeraude.fr, sinon la Cheffe du Service Urbanisme et Aménagement en charge de l'élaboration du PLUi au 03 84 42 61 20 ou 06 41 27 14 70 / valerie.merle@terredemeraude.fr
- Pour le projet de PDA : Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Jura au 03 84 35 13 51 / sdap39@culture.gouv.fr

Concernant l'issue de l'enquête publique unique

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies concernées (et mairies annexes). Ils seront également publiés sur le site internet mentionné préalablement.

Fait à Orgelet, le 28 juillet 2023

Le Président,

Philippe PROST

